



Panorama de la Martinique

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Fort-de-France
Superficie	1 128 km ²
Situation géographique	Arc antillais - New-York à 3 150 km, Paris à 6 900 km, Pointe-à-Pitre à 200 km
Langues parlées	Français et créole
Monnaie	Euro (€)
Statut	Département et Région d'Outre-mer (DROM) et Région ultrapériphérique (RUP)
Rang mondial IDH (2010)	38
Représentation nationale	4 députés, 2 sénateurs, 1 représentant au Conseil économique social et environnemental
Représentation de l'Etat	Préfet

Repères historiques

L'histoire de la Martinique est étroitement liée à l'expansion coloniale des européens dans la Caraïbe. Toutefois, les premiers peuplements datent du 2^e millénaire avant notre ère, par des populations amérindiennes. Les premiers occupants seraient les Arawaks, venus de l'actuel Venezuela vers 100 av. J.-C. Entre le X^e et le XIV^e siècle, une nouvelle civilisation arrive dans l'île : les indiens Caraïbes ou Kalina. Christophe Colomb découvre la Martinique, qu'il nomme *Madinina* (« île aux fleurs »), le 15 juin 1502.

L'île devient française en 1635 et appartient alors à la Compagnie des Isles d'Amérique créée par Richelieu ; son statut institutionnel est celui d'une terre française administrée et exploitée par une compagnie à vocation commerciale. L'indigo, le café et la canne à sucre constituent tour à tour les cultures qui se développent dans l'île à mesure des conquêtes de terres arables au détriment du peuple des *Caraïbes* et dans le cadre d'un système économique basé sur l'esclavage. La Révolution française (1789) apporte l'idéal égalitaire dans les colonies. En 1793, le gouverneur de Rochambeau impose les droits civiques des Libres de couleur dans l'île. Toutefois, le parti royaliste prend les armes et fait intervenir les Anglais qui s'emparent de la Martinique jusqu'en 1802. Dans cet intervalle, la colonie ne peut profiter des institutions nouvelles et de l'abolition de l'esclavage. Le « Code Noir » de 1685 organise la vie économique et sociale jusqu'en 1848, année au cours de laquelle les décrets d'abolition de l'esclavage sont promulgués, sous l'impulsion de Victor Schœlcher.

Le 8 mai 1902, l'éruption de la Montagne Pelée détruit entièrement la ville de Saint-Pierre, capitale de l'époque et principal centre économique, tuant ses 30 000 habitants. Fort-de-France devient alors la capitale de la Martinique. Portée par les leaders communistes d'après guerre, tel que Aimé Césaire (1913-2008), la proposition de loi visant à une assimilation intégrale au statut départemental conduit à ériger la Martinique en département français le 19 mars 1946. En 1983, la Martinique devient une région monodépartementale. Lors du référendum du 24 janvier 2010, les électeurs martiniquais décident de la création d'une collectivité unique, en 2014, exerçant les compétences dévolues au Département et à la Région, régie par l'article 73 de la Constitution.

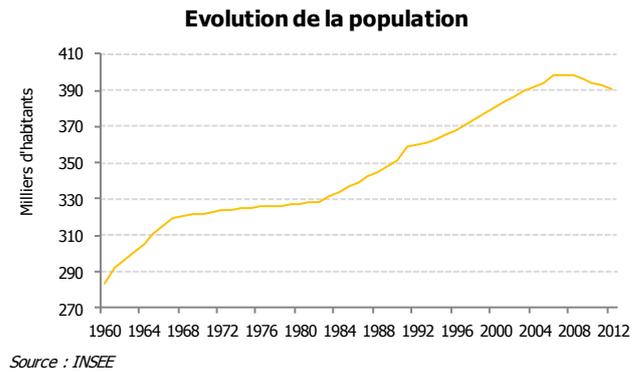
Organisation institutionnelle

Le cadre institutionnel de l'Outre-mer français est défini par la loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à la réforme de l'organisation décentralisée de la République. Depuis la loi de départementalisation du 19 mars 1946 et celle du 31 décembre 1982, la Martinique est un Département et une Région. Mais, à la différence de ses homologues de métropole, son assise territoriale est monodépartementale et ses compétences sont étendues, notamment en matière de finances publiques locales. La réforme constitutionnelle du 28 mars 2003 a confirmé ce double ancrage institutionnel, en créant la dénomination de « Départements et Régions d'Outre-mer » (DROM). Les DROM sont régis par le principe de l'identité législative. Néanmoins, des adaptations aux lois et règlements qui prévalent en métropole sont autorisées, dès lors qu'elles sont motivées par « *les caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités* ». La constitution prévoit désormais pour les DROM la possibilité de créer une collectivité unique se substituant au Département et à la Région sous réserve du consentement des électeurs. A la suite du référendum de janvier 2010, une nouvelle collectivité unique verra le jour en 2015. Au niveau communautaire, la Martinique, comme les autres DROM, est une Région ultrapériphérique (RUP). Ce régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire et permet de bénéficier des fonds structurels.

BAISSE DE LA POPULATION

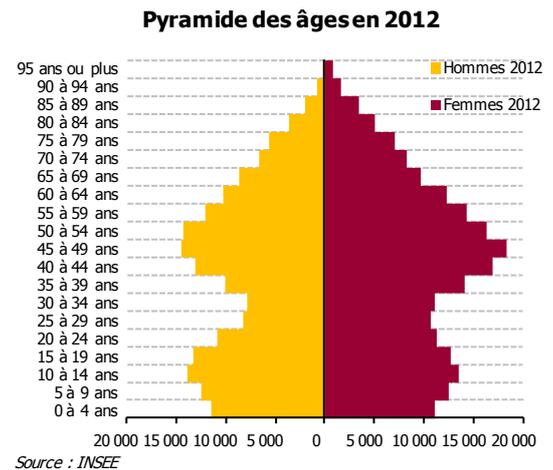
La population martiniquaise est estimée à 390 371 habitants au 1^{er} janvier 2012, soit 0,6 % de la population française totale, et 21,3 % de la population domienne. La densité de la population est élevée, avec 354 hab./km², et concentrée au centre de l'île, avec plus d'un habitant sur deux (58,4 %) ¹.

La Martinique se caractérise par la diminution et le vieillissement de sa population. Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent près du quart de la population. Selon les projections de l'INSEE, la Martinique devrait devenir la seconde région la plus âgée de France en 2040, après la Corse. Le rapport entre le nombre de personnes âgées et le nombre de personnes en âge de travailler (15-64 ans) devrait passer de 22,6 % en 2009 à 68,8 % en 2040.



Indicateurs démographiques	Martinique	France ⁽¹⁾
Population (milliers, millions pour la France)	390,4	65,8
Part des moins de 20 ans (% , 2012)	25,8	24,7
Part des 20 - 59 ans (% , 2012)	52,2	51,5
Part des 60 et plus (% , 2012)	22,0	23,8
Densité de population (hab./km ² , au 01/01/2011)	354,0	115 ⁽²⁾
Taux de croissance annuel moy. de la pop. (% , 2006-2012)	-0,4	0,6 ⁽³⁾
Taux de natalité (‰ habitants, 2011)	11,4	12,6
Taux de mortalité (‰ habitants, 2011)	7,0	8,7
Taux de mortalité infantile (‰ naissances, 2009/2011) ⁽⁴⁾	8,7	3,5
Indicateur conjoncturel de fécondité (2009)	1,88	2,01
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2011)	84,8	84,8
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2011)	78,9	78,4

⁽¹⁾ Bilan démographique de l'INSEE 2012 (population au 1^{er} janvier 2013) ; ⁽²⁾ En 2011 en France métropolitaine ; ⁽³⁾ Entre 2003 et 2013 ; ⁽⁴⁾ Nombre de décès à moins d'un an / nombre d'enfants nés vivants en 2008, 2009 et 2010 ;
Source : INSEE



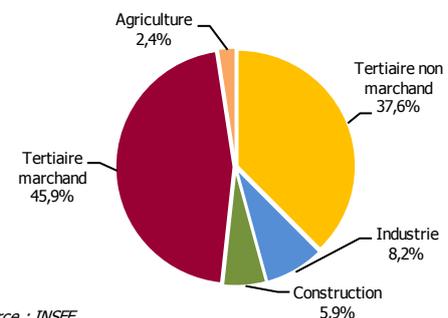
PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

L'économie de la Martinique a bénéficié d'une croissance soutenue entre 1997 et 2007 (+2,9 % en moyenne par an à prix courant) tirée par la consommation et l'investissement. Celle-ci s'est accompagnée d'une tertiarisation accrue des activités. A partir de 2007 la croissance ralentit (+0,9 %), puis devient négative en 2008 (-0,3 %), en lien avec la faiblesse de la demande intérieure et la contraction de l'investissement. La récession s'amplifie l'année suivante (-6,5 %) avec la crise sociale, mais la croissance repart nettement en 2010 (+4,6 %) rattrapant une partie de la baisse de 2009. Selon les comptes économiques rapides, le rattrapage se poursuit en 2011, mais avec une progression du PIB mesurée (+1,0 %), la consommation se maintenant (+0,9 %) et l'investissement connaissant une croissance sensible (+5,2 %).

Principaux indicateurs économiques	Martinique	France ⁽⁴⁾
PIB (milliards d'euros, 2011) ⁽¹⁾	8,3	2 032,3
Taux de croissance du PIB (% , en volume, 2011) ⁽¹⁾	1,0	0,0
PIB par habitant (euros courants 2011)	21 131	31 059
Dépenses de l'Etat (% , 2011) ⁽²⁾	34,8 %	-
Dettes des collectivités (% du PIB, 2011)	10,4	8,5 ⁽³⁾

⁽¹⁾ Estimation CEROM ; ⁽²⁾ Dépenses de personnel, de fonctionnement, d'investissement, d'intervention, avances d'impôts et TIP, dotations aux collectivités ; ⁽³⁾ Dette publique notifiée ou au sens de Maastricht en 2012 ; ⁽⁴⁾ Chiffres de 2012 sauf mention contraire
Sources : INSEE, CEROM, Douanes, DRFIP

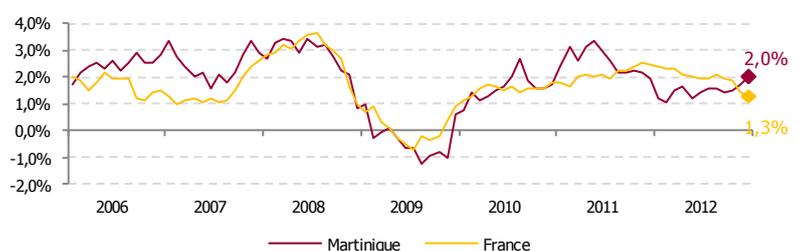
Répartition de la valeur ajoutée en 2008



Hausse des prix contenue

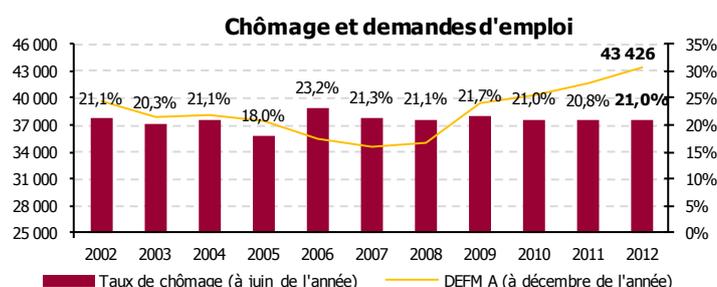
Entre 2002 et 2012, l'indice des prix à la consommation a progressé en moyenne de 1,1 % par an. Sur la période, les prix des services, de l'alimentation et de l'énergie ont fortement contribué à la hausse des prix. L'impact des prix de l'énergie sur l'inflation s'amplifie à partir de 2009. Ils progressent en moyenne de 9,5 % par an entre 2009 et 2012.

Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)



¹ Le centre correspond au regroupement des zones Centre-Agglomération et Centre-Atlantique de l'INSEE (Fort-de-France, Gros-Morne, Le Lamentin, Le Robert, Saint-Joseph, Sainte-Marie, Schœlcher, Trinité).

Taux de chômage élevé



DEFM A : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A
Sources : DIECCTE, INSEE

Emploi	2002	2012	TCAM ⁽¹⁾ 12/02
Emploi total	125 770	-	-
Emploi non salarié	8 154	-	-
Emploi salarié	117 616	122 526	0,4%
Agriculture, sylviculture et pêche	5 232	4 474	-1,6%
Industries - Energie et Eau	8 644	8 362	-0,3%
Construction	5 272	6 266	1,7%
Services marchands	41 307	42 901	0,4%
Services non marchands	57 161	60 523	0,6%

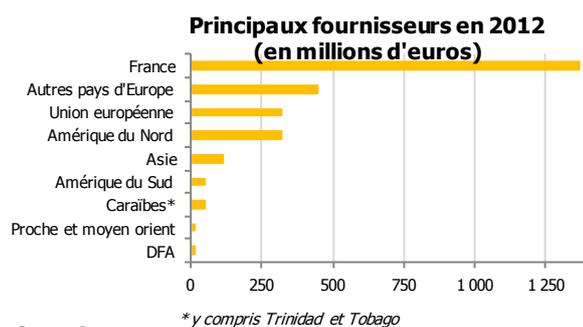
⁽¹⁾ Taux de croissance annuel moyen

Source : INSEE, base EPURE

Sur les dix dernières années, le taux de chômage reste à un niveau élevé, supérieur à 20 % sauf en 2005 (18 %). L'âge et le faible niveau de formation constituent des facteurs discriminants. En 2012, 56,4 % des actifs de moins de 25 ans sont au chômage et 32,1 % des actifs n'ont pas de diplôme. Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A s'élève à 42 426 à fin 2012, en hausse de 4,1 % sur un an. Le secteur des services emploie 84,4 % de l'emploi salarié devant l'industrie (6,8 %) et la construction (5,1 %). L'agglomération centre (Fort-de-France, Schœlcher, Saint-Joseph et Lamentin) concentre les trois quarts des emplois du territoire. L'emploi public représente environ un tiers de l'emploi salarié et se répartit selon 3 statuts : la fonction publique d'État (36 % des effectifs), la fonction publique territoriale (45 %) et la fonction publique hospitalière (19 %).

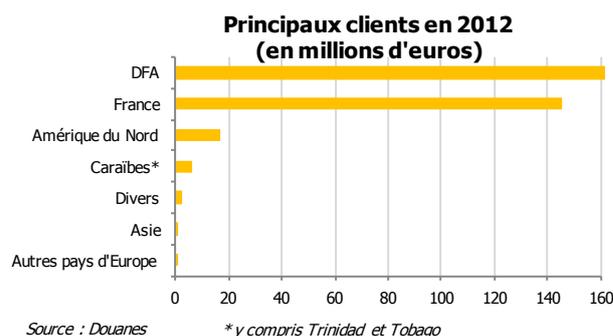
Déficit structurel du commerce extérieur

L'énergie représente une part importante des échanges extérieurs de la Martinique en raison de l'implantation dans le département de la SARA (Société Anonyme de Raffinerie des Antilles), qui exporte des carburants raffinés. Cette situation explique que les Départements français d'Amérique (DFA) demeurent d'importants partenaires de la Martinique à l'exportation, alors que la France et l'Union européenne sont les premiers fournisseurs. Le commerce régional (hors énergie) est, pour sa part, embryonnaire. La balance commerciale est structurellement déficitaire et le déficit commercial se creuse sur la décennie (+56,7 %).



Source : Douanes

* y compris Trinidad et Tobago



Source : Douanes

* y compris Trinidad et Tobago

Principales importations en valeur (millions d'euros)	2012
Autres produits industriels	800,2
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	481,4
Équip. mécaniques, matériel élec., électronique et informatique	392,0
Produits des industries agroalimentaires	390,2
Produits pétroliers raffinés et coke	371,6
Matériels de transport	248,4
Importations totales	2 755,2

Source : Douanes

Principales exportations en valeur (millions d'euros)	2012
Produits pétroliers raffinés et coke	206,2
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	86,8
Produits des industries agroalimentaires	50,1
Autres produits industriels	22,2
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	15,6
Matériel de transport	13,3
Exportations totales	403,9

Source : Douanes

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

La Martinique présente les caractéristiques d'une économie moderne et diversifiée. Les services, marchands et non marchands, constituent la principale source de création de richesse. Leur poids dans l'économie s'est accru de 2,7 points entre 2000 et 2008. Les secteurs du BTP et du tourisme peinent à se maintenir sur la période, alors que l'agriculture est soumise aux aléas climatiques. Les filières traditionnelles (banane, canne-sucre-rhum) jouent un rôle important dans l'équilibre social et territorial de l'île.

Principaux indicateurs sectoriels	2012	TCAM* 12/02
Production de canne à sucre (tonnes)	175 305	-3,0%
Production de sucre (tonnes)	2 920	-5,9%
Production de rhum (hectolitres d'alcool pur)	83 033	-1,3%
Expéditions de bananes (tonnes)	187 029	-
Production de viande (tonnes)	2 270,5	+0,1%

* TCAM : taux de croissance annuel moyen

Sources : CTCS, FEL Hebdo, SEM des abattoirs de la Martinique

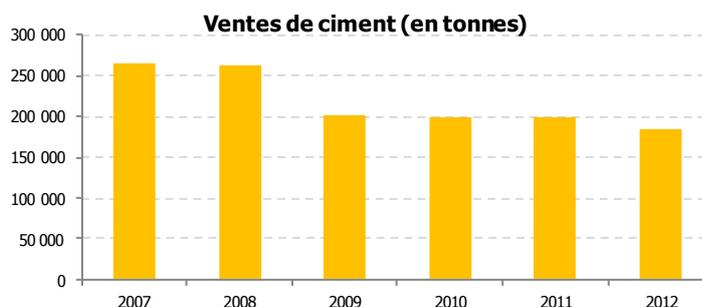
	2012	TCAM* 12/02
Production de ciment (tonnes)	185 222	-2,3%
Nombre de touristes	642 115	-2,3%
Passagers à l'aéroport (milliers)	1 566,0	+0,8%
Croisiéristes	93 515	-7,4%
Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	550,4	+4,7%

* TCAM : taux de croissance annuel moyen

Sources : Ciments Antillais, CMT, CCIM, DIECCTE

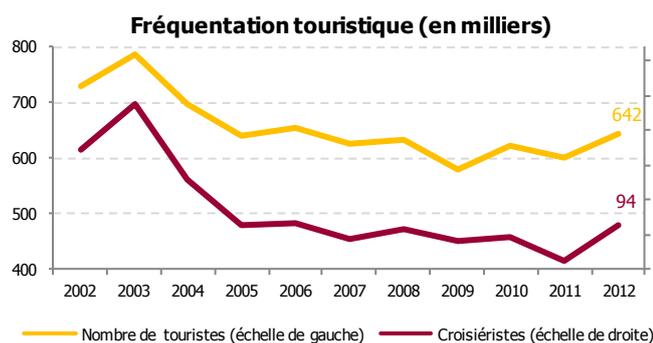
Perte de dynamisme dans le secteur du BTP

Le BTP a joué un rôle clef dans la croissance économique de la Martinique entre 1997 et 2007. Au cours de la période, la valeur ajoutée du secteur a progressé en moyenne de 4,2 % par an. Le secteur représente environ 5,1 % de l'emploi salarié. En 10 ans, les effectifs progressent de 1,7 % en moyenne par an. Ces derniers reculent en moyenne de 4,5 % par an entre 2009 et 2011. Après deux années de repli et la stabilisation de 2011, le secteur demeure en difficulté en 2012. Fortement dépendant de la demande publique, il est pénalisé par un nombre insuffisant de mises en chantier.



Source : Ciments Antillais

Situation difficile pour l'activité touristique



Source : CMT

Alors que la Martinique accueillait près d'un million de touristes en 1999, ils n'étaient que 642 115 touristes en 2012. Avec 2,5 % des flux de touristes de séjour de la zone caraïbe, le département se place à la 10^e position des destinations caribéennes. Sur la période, la baisse de la fréquentation touristique tient d'une part à l'émergence des nouvelles destinations dans la Caraïbe et d'autre part à la réduction des flux de croisiéristes au rythme annuel de 7,4 % en moyenne.

Le tourisme participe cependant à la diversification économique de la Martinique. C'est l'un des secteurs les plus intégrés dans l'économie, grâce à sa forte intensité en main-d'œuvre directe et indirecte. Toutefois, le secteur est en proie aux difficultés depuis le début de la décennie.

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

L'activité bancaire et financière de la Martinique s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés. Certains disposent d'une implantation locale, d'autres interviennent directement depuis la métropole. Fin 2012, 21 établissements de crédit locaux sont recensés à la Martinique et se répartissent selon quatre catégories : cinq banques affiliées à l'Association Française des Banques (dont La Banque Postale), six banques mutualistes et coopératives, sept sociétés financières et trois institutions financières spécialisées. Ces établissements totalisent 150 agences bancaires et emploient 1 423 agents (hors La Banque Postale).

Indicateurs monétaires et financiers

	2002	2012
Nombre d'habitants par guichet bancaire	3 939	2 602
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 446	1 058
Nombre de comptes bancaires par habitant	3,0	3,2
Actifs financiers des agents économiques (EC locaux, en millions d'euros)	3 741,5	6 459,0
Encours sains des agents économiques (tous EC, en millions d'euros)	4 424,0	7 931,3
Taux de créances douteuses (tous EC, en %)	9,4	6,9

Source : IEDOM

Entre 2002 et 2012, les encours sains progressent globalement de 6,0 % en moyenne par an, atteignant 7,9 milliards d'euros en fin d'année 2012. Cette progression accompagne l'orientation favorable de l'activité économique sur la période 2002-2008. Depuis 2008, sous l'effet conjugué de la crise sociale de 2009 et de la crise économique et financière internationale, le net ralentissement de la croissance de l'activité économique à la Martinique se traduit par un moindre niveau de progression de l'encours global de crédits, à 2,2 % en moyenne annuelle entre 2008 et 2012.

Sur la décennie, en moyenne annuelle, l'encours des ménages est en hausse de 5,5 %, celui des entreprises progresse de 5,4 % et celui des collectivités territoriales de 8,1 %. Dans le détail, les crédits d'investissement des entreprises croissent de 10,5 % en moyenne par an et les crédits à l'habitat aux ménages de 7,5 %. Sur la période, la conjoncture financière est en outre marquée par l'amélioration de la qualité du portefeuille. Le taux de créances douteuses perd 2,5 points pour atteindre 6,9 % fin 2012.

Indicateurs entreprises

	2012
Coût moyen du crédit aux entreprises (juil. 2012)	5,24%
Actifs financiers (EC locaux, en millions d'euros)	1 248,2
Encours bancaires (tous EC, en millions d'euros)	3 296,3
dont crédits d'exploitation* (%)	+1,4
dont crédits d'investissement* (%)	-1,4
dont crédits immobiliers* (%)	+2,2

* Taux de variation annuel

Source : IEDOM

Indicateurs ménages

	2012
Créances douteuses nettes (millions d'euros)	290,7
Actifs financiers (EC locaux, en millions d'euros)	4 821,7
Encours bancaires (tous EC, en millions d'euros)	3 106,5
dont crédits à la consommation* (%)	-2,8
dont crédits à l'habitat* (%)	+4,2
Nombre de dossiers de surendettement déposés	512

* Taux de variation annuel

Source : IEDOM

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2012 sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : août 2013 – Dépôt légal : août 2013 – ISSN 1952-9619